APRÈS ART. 16 N° **881**

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N º 881

présenté par M. Jean-Pierre Vigier, M. Le Fur, Mme Bazin-Malgras, M. Taite et M. Bony

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 16, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.